

Le développement de l'hôtellerie de plein air

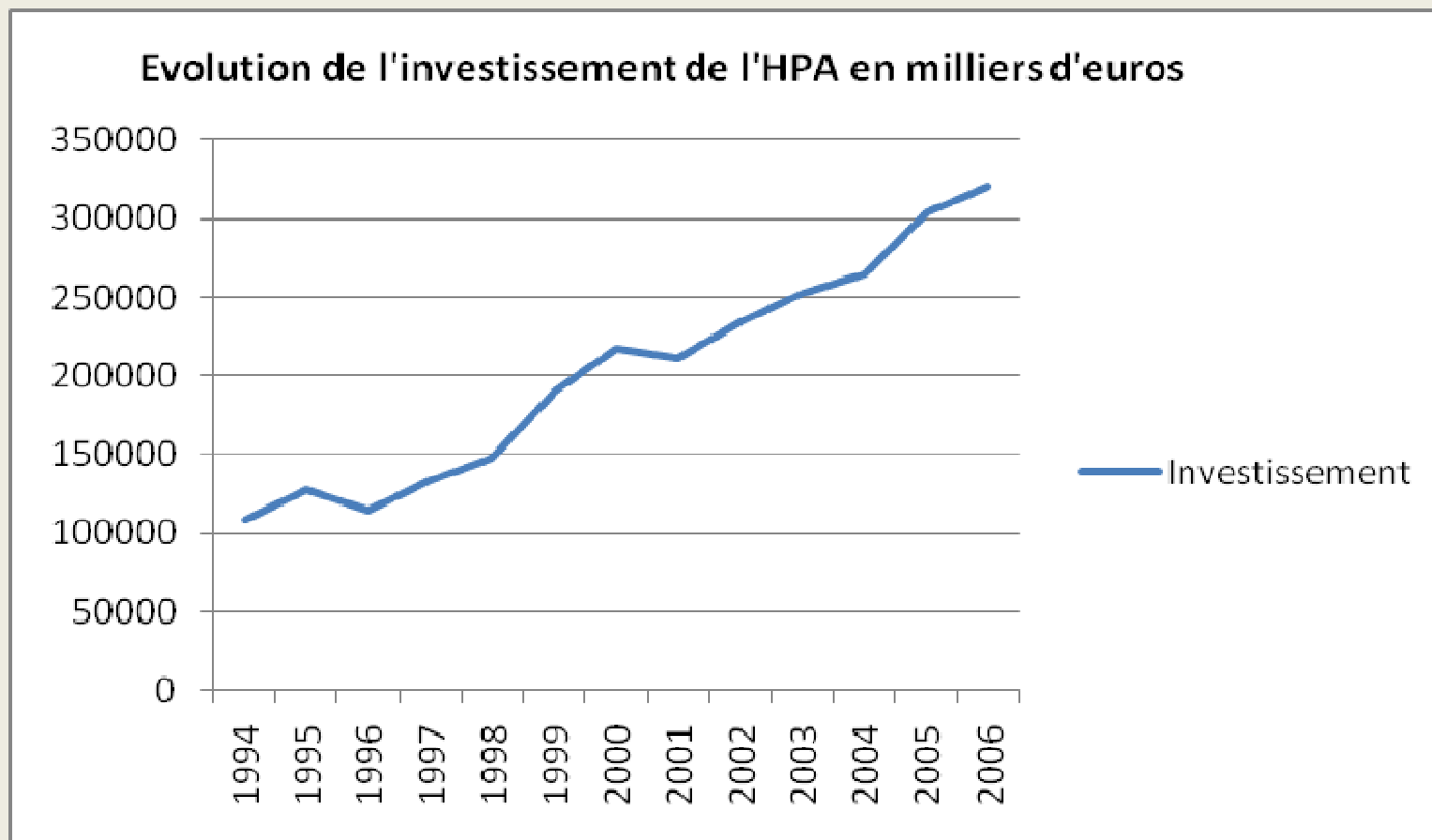
L'investissement porté par une
dynamique de croissance

Lundi 27 avril 2010

L'hôtellerie de plein air en chiffres

- Première capacité d'hébergement de plein air en Europe
- Première forme d'hébergement touristique marchand en France
- 8 660 terrains
- 937 500 emplacements
- Près de 103 millions de nuitées en 2009
- 6 millions de Français et 2 à 3 millions d'étrangers
- Plus de 1,7 milliards € de chiffre d'affaires annuel
- 12 000 emplois salariés en sus des nombreux emplois saisonniers et indirects

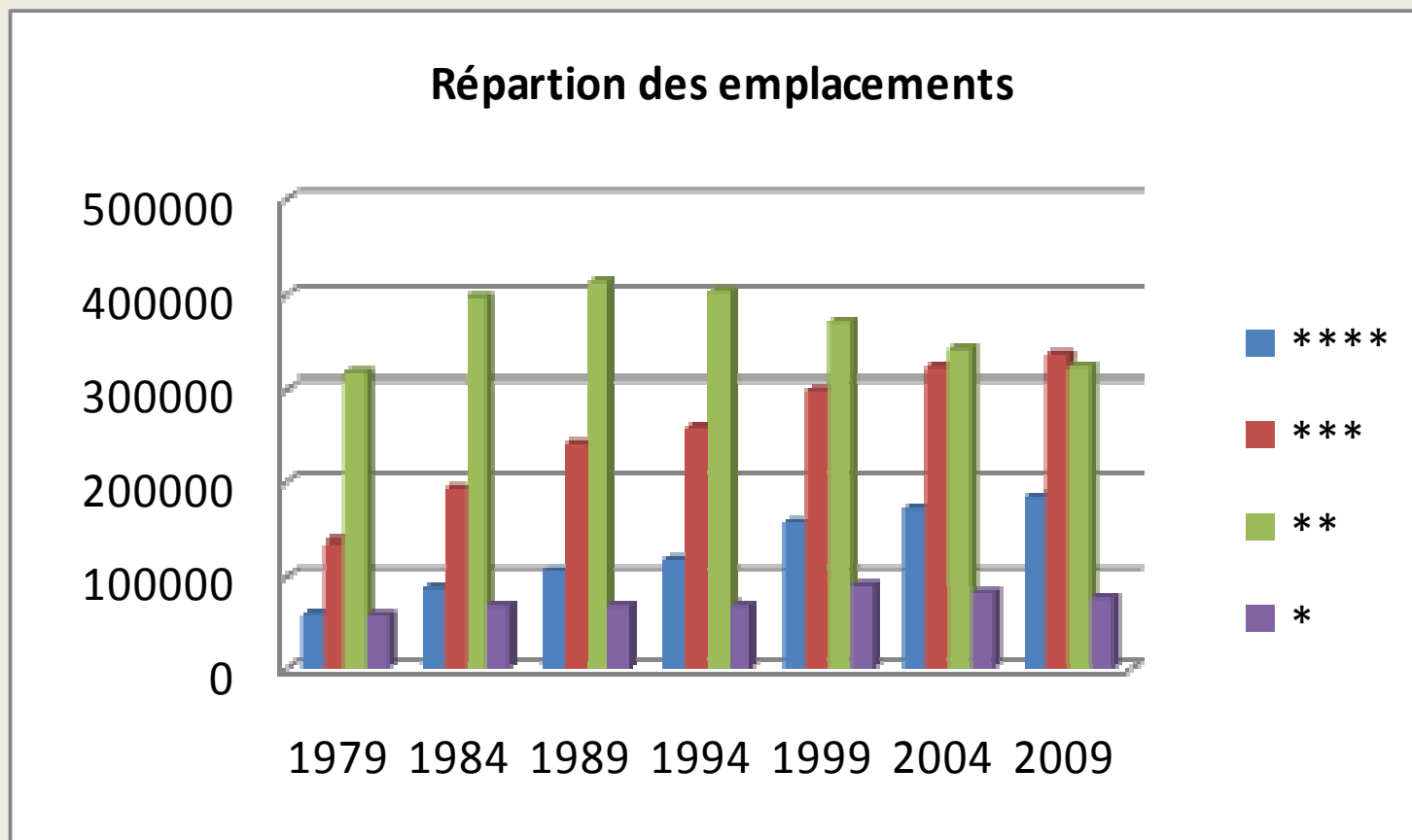
Des investissements en croissance



Des investissements multipliés par trois en 10 ans

Source : Insee

Une montée en gamme continue ...

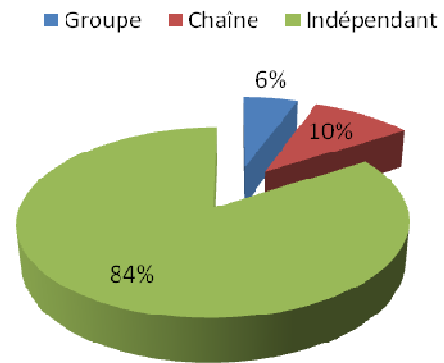


Source: Insee

60% de l'offre d'emplacements se concentre désormais dans les 3 et 4 étoiles

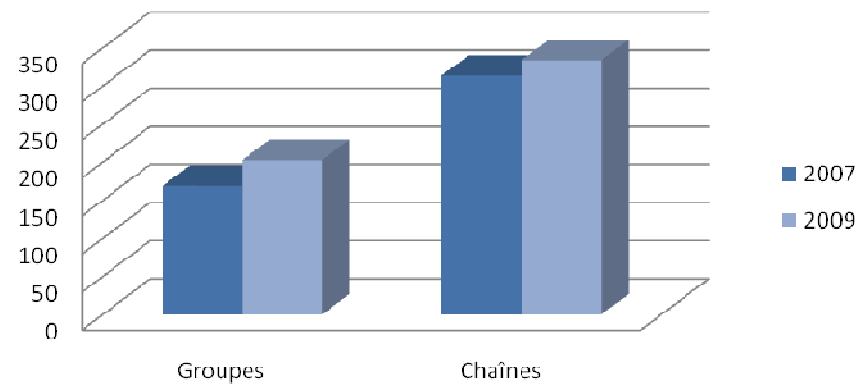
... qui attire de nouveaux acteurs

Répartition des emplacements par type d'acteurs



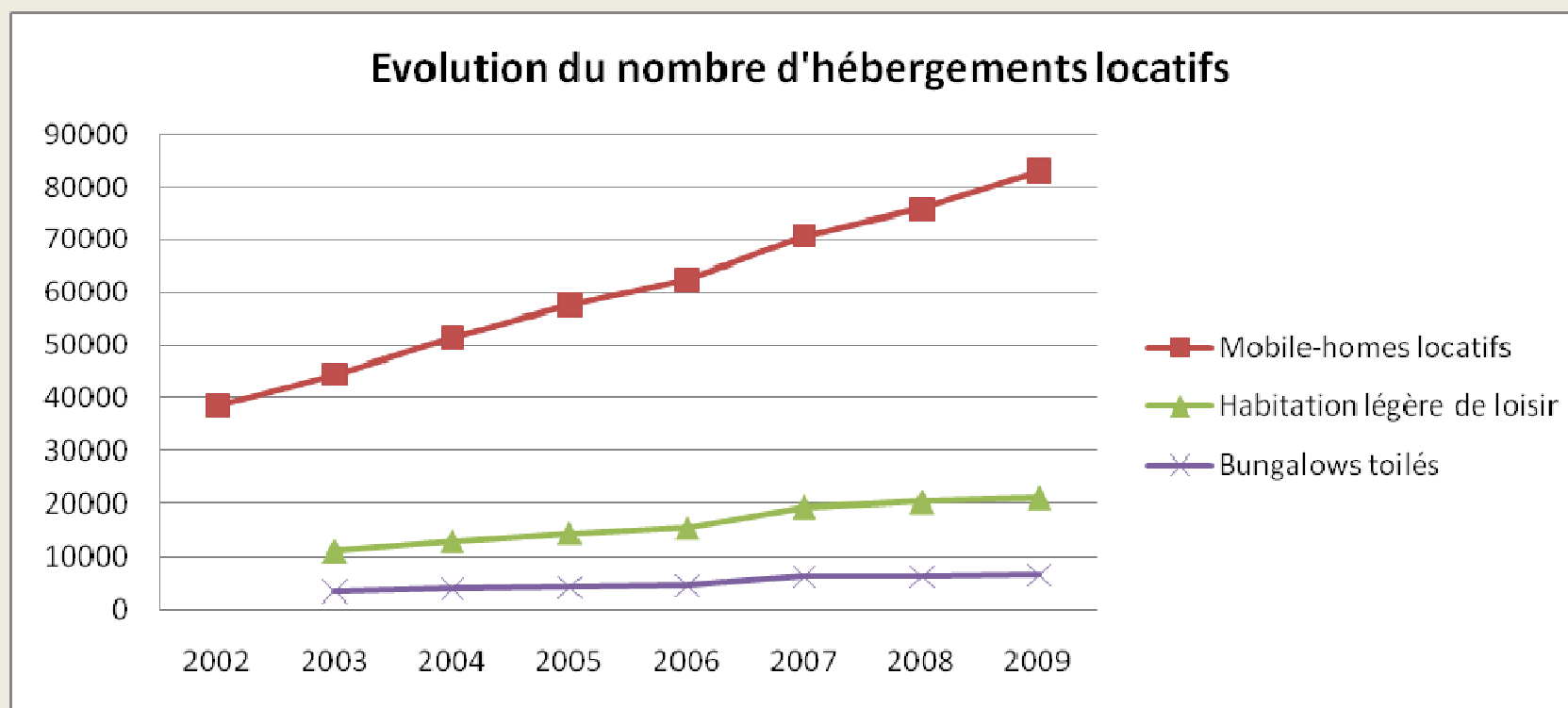
Source: l'Officiel des Terrains

Evolution du nombre de terrains détenus par des chaînes et des groupes



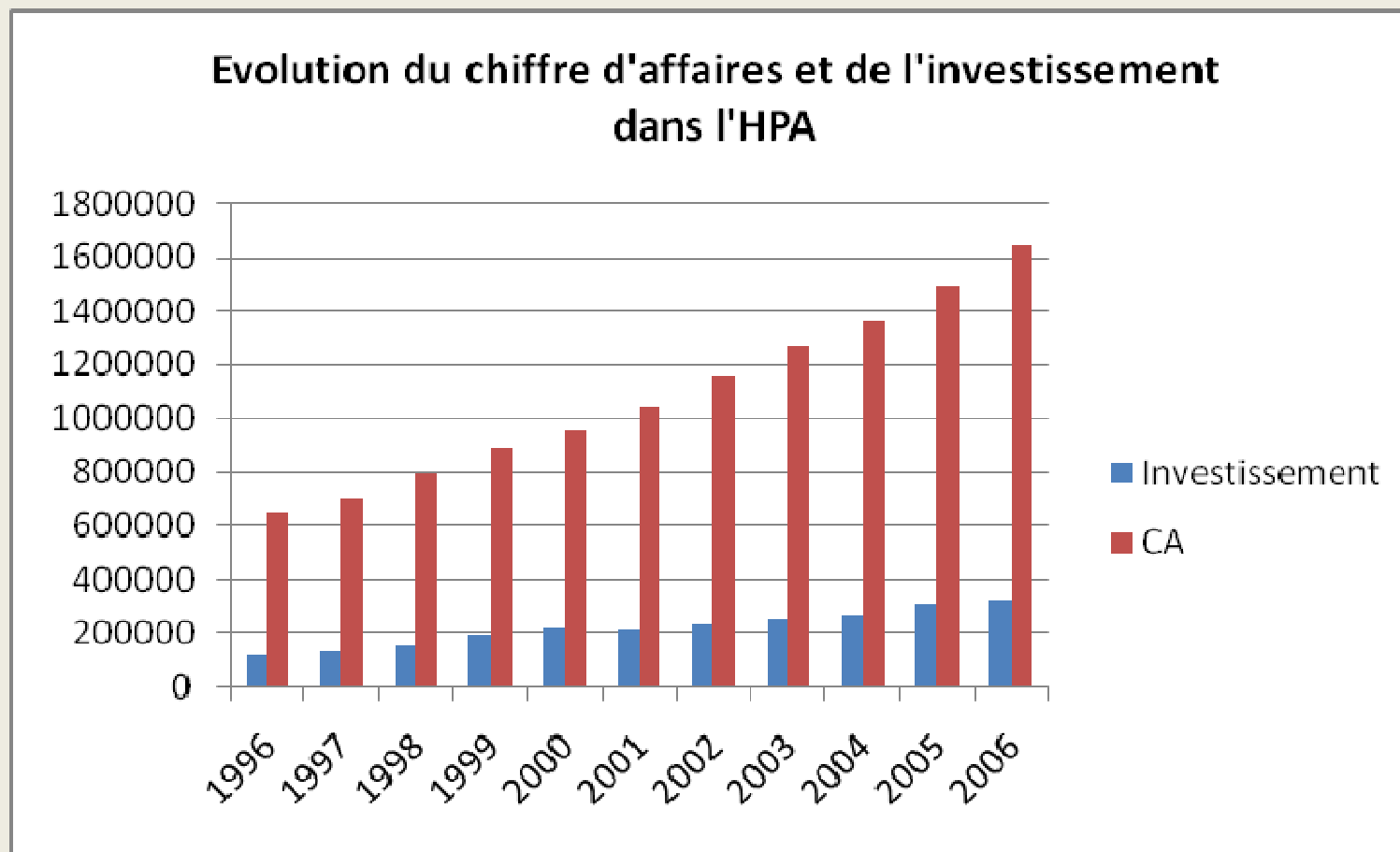
Ce que les investissements portent depuis 20 ans

- La modernisation des infrastructures et équipements
- L'amélioration des services et prestations
- Le développement des hébergements locatifs



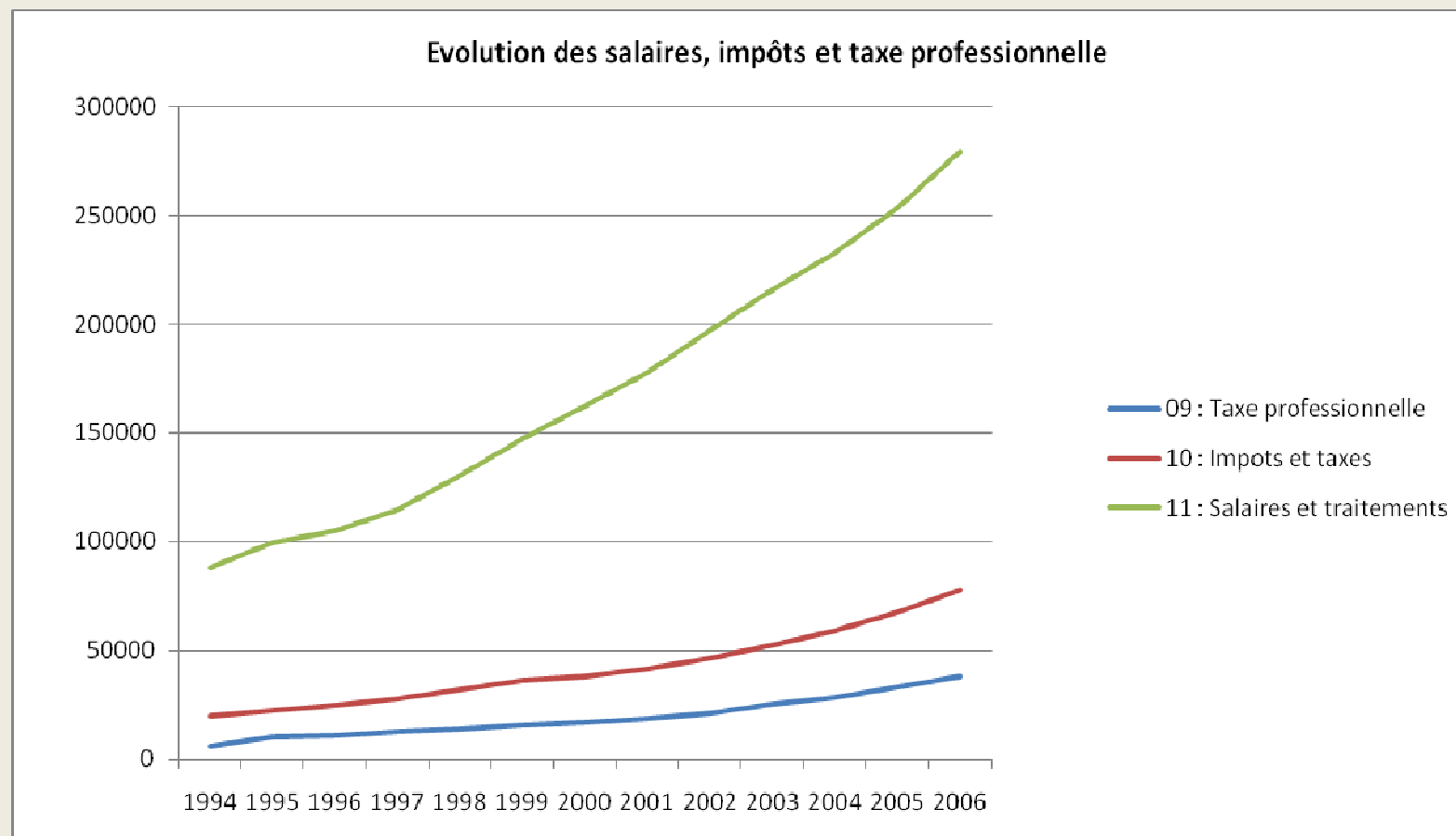
Source : l'Officiel des Terrains

Un chiffre d'affaires également en croissance



Source: Insee en milliers d'euros

Des retombées importantes pour l'économie



Source: Insee en milliers d'euros

Une politique d'investissements fructueuse

Une bonne année 2009 pour le camping dans un contexte économique morose

- Une croissance de 4.2% des nuitées malgré une baisse de la fréquentation de la clientèle étrangère (- 1.1%)
- Une croissance portée par la clientèle française en hausse de 7.1% grâce à une offre :
 - variée en termes de thématiques et de prestations
 - de qualité avec des hébergements confortables et des services efficaces
- Des professionnelles qui ont su proposer une offre de bon rapport qualité/prix

MERCI DE VOTRE ATTENTION
